

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq le 26 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

**Date de convocation :** 19 septembre 2025

**Présents** – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ-RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Dominique PETITJEAN, Julie GIRARD, adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Patrice BOUTHORS, Jean-Marc LHERMET, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Michel BREASSON, Daniel FAVRE conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** – Mesdames et Messieurs Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Laurent DEMOLIS, Josette CHAMBOUX, Italo GARD, Hélène LEVA, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE

### **Procurations**

M. Antonio PEREZ-RAMOS a reçu procuration de M. Alain GATTELET  
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de Mme Laurence PILLONEL  
Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de M. Laurent DEMOLIS  
Mme Julie GIRARD a reçu procuration de Mme Josette CHAMBOUX  
M. Bruno DUCRET a reçu procuration de M. Italo GARD  
Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de Mme Hélène LEVA  
Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL a reçu procuration de M. Samuel DELEAGE  
M. Jean-Marc LHERMET a reçu procuration de Mme Nathalie DETRUCHE

**Secrétaire de séance :** Monsieur Daniel FAVRE

**Nombre de conseillers :** 27

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 27

Pour : 21

Contre : /

Abstention : 6

### **1.1. COMMANDE PUBLIQUE - AVENANT LOT 4 MARCHÉ DE LA HALLE COUVERTE ET BUVETTE**

**Madame le Maire,**

RAPPELLE que les travaux de la halle couverte et la buvette ont débuté en février 2025.

EXPLIQUE qu'il convient d'établir un avenant pour le lot 4 « SERRURERIE METALLERIE » afin de formaliser une plus-value d'un montant total de 2 735,00€ HT correspondant à la pose d'habillage des boutons de commande des volets roulant et à la suppression de l'isolant et de la deuxième tôle de la buvette.

PRECISE qu'il s'agit du premier avenant modifiant ce lot.

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** les dispositions du Code de la commande publique, et notamment les L2194-1 et R2194-8,

**Vu** la délibération n°2024\_106M du Conseil municipal du 6 décembre 2024 attribuant les marchés de travaux,

**Considérant** que dans le cadre de l'opération de travaux de la Halle et de la buvette, un avenant doit être établi pour le lot n°4 « SERRURERIE METALLERIE », notifié le 13/02/2024 à l'entreprise METALLERIE PELLET,

**Considérant** que cet avenant a pour objet d'opérer une plus-value de 2 735,00€ HT soit 3 282€ TTC, correspondant à des travaux modificatifs demandés par la maîtrise d'ouvrage,

**Considérant** que selon l'article R. 2194-8 du Code de la commande publique, le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur aux seuils européens et à 15% du montant initial,

**Considérant** que le montant initial du lot 4 s'élève à 120 610,00€ HT soit 144 732,00€ TTC et que le montant de la modification est une plus-value de 2 735,00€ HT soit 2,27% du montant initial du lot et soit 0,30% du montant total du marché,

**Considérant** que le nouveau montant total du marché avec cet avenant est fixé à 123 345,00€ HT, soit 148 014,00€ TTC,

**Considérant** l'avenant n°1 joint,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**APPROUVE** l'avenant n°1 opérant les modifications précitées portant le nouveau montant du lot 4 à 123 345,00€ HT.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer à signer le présent avenant et tout document nécessaire à son exécution.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD

30 SEP. 2025

30 SEP. 2025



Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 26 septembre 2025  
Le Maire – Catherine BASTARD



Le secrétaire de séance – Daniel FAVRE